

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 707

Artikel: Paru : Aubert II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

L'orbite de Vénus

Une femme au Conseil fédéral?

Hum... cela demande réflexion...

Et pourquoi pas sept? Voyons...

Une — c'est complètement folklorique. Nous

nous ridiculissons. Il en faut donc deux. Deux?

Grands Dieux! Lorsqu'on en a deux, autant en

mettre trois, c'est le même prix.

Trois? Voyons, ce n'est pas très démocratique:

ces dames sont en manifeste majorité dans la population et il faut ce qu'il faut, n'est-ce pas?

Donc quatre.

Quatre? Enfer et damnation! Les trois gugusses

restant vont être piétinés, les pauvres. Pas de ça! Donc cinq.

Cinq? Cinq femmes et deux types, ça fait vraiment chenit; il faut éviter ce genre de déséquilibre. Donc, allons pour six. Six femmes?

Mais un seul bonhomme, c'est complètement folklo!

Donc sept.

Il faut donc bien sept femmes au Conseil fédéral.

CQFD.

G. S.

PS: «Le Naturaliste en campagne» de G. Durell (Editions Bordas ou Editions «24 Heures», 55 francs env.). Très remarquable. A se faire offrir pour Noël. Du même auteur: «Féerie dans l'île» (Ed. Stock, 20 francs).

admettre que le fédéralisme est une structure compliquée. Ce n'est pas seulement un mécanisme, qu'on pourrait chercher à simplifier. C'est aussi un organisme, qui a évolué selon ses propres règles. L'enchevêtrement du pouvoir fédéral et celui des cantons, si souvent dénoncé dans la littérature politique, n'est que la suite naturelle de cette évolution.»

VU

L'heure de vérité

Pour un «Vis-à-vis» (titre original), Frank A. Meyer interrogeait, pour la télévision suisse alémanique, l'entrepreneur et organisateur Nicholas G. Hayek. Après avoir vu pendant une heure cet homme qui contribue à défaire des réputations de «managers», à encourager la rupture de structures bétonnées par l'habitude et la peur d'innover, nous nous demandons si c'est un magicien, un gourou ou tout simplement un révolutionnaire qui préfère exercer son métier en gagnant de l'argent dans un système qui lui convient.

A l'entendre en allemand, on aimerait l'écouter en français ou en anglais, langues qu'il possède probablement encore mieux. En le voyant une montre à chaque bras, on se demande à quoi elles servent. En l'observant fumer, puis laisser éteindre sa pipe, puis essayer, sans nervosité, de la rallumer, on admire son calme. Et enfin en le regardant ouvrir son col et laisser pendre sa cravate, on imagine qu'il ne craint pas le «qu'en dira-t-on?».

Difficile de résumer les propos: Frank A. Meyer sait poser de bonnes questions et Nicholas G. Hayek y répondre. Il y a des réformateurs qui sont peut-être des réformistes sans le savoir.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Valeurs suisses

Je feuillette le dernier livre du Bon Roi, je veux dire de René Berger que j'ai rebaptisé ainsi voici trente et quelques années, à cause de ses mérites propres et du retable de Nicolas Froment, qui se trouve à Aix-en-Provence: *L'effet des changements technologiques*, ça s'appelle (aux éditions Pierre-Marcel Favre), avec en sous-titre: *En mutation, l'art, la ville, l'image, la culture, NOUS!* Je lis les dernières lignes de la postface (pp. 228-229):

«En fin de compte, le problème ne consiste pas à opposer la valeur au technologisme; il ne s'agit ni de combat ni de compétition (encore que notre imaginaire moderne soit presque entièrement occupé de l'un ou de l'autre). L'attachement à la valeur, dont l'art est une des manifestations, peut nous aider, c'est mon sentiment, à mettre la technologie à sa place et le technologisme à distance. La valeur implique des règles consenties d'un commun accord; elle se distingue des contraintes qui, notre liberté déchue, s'imposent comme un destin. Au moment où l'humanité et la planète sont menacées par la volatilisation nucléaire, ultime «triomphe» de la technologie, rien n'est plus urgent que de sauver notre imaginaire d'une reddition totale en lui insufflant le sens du respect et de l'émerveil-

PARU

Aubert II

Comment ne pas se lancer sans délai sur la deuxième édition (1983) de «L'exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées (Payot Lausanne) de Jean-François Aubert? Où l'on découvre un «supplément 1983» d'une vingtaine de pages, ajoutées à l'édition 1978 maintenue dans la forme originale qui avait convaincu, par sa vigueur et sa clarté, tous les amateurs de ce genre de somme. Mise à jour indispensable et faite dans un style quasi télégraphique aux différents chapitres de l'article conjoncturel, du Jura, de l'assurance vieillesse et survivants, des centrales nucléaires, des «histoires d'automobiles» et enfin des «institutions politiques de la Suisse». C'est à ce dernier titre seulement que l'auteur se permet de dépasser le simple rappel des faits pour livrer une appréciation personnelle. Sur la «nouvelle répartition des tâches»: «... Le long recueil des lois et des ordonnances fédérales n'en sera guère abrégé: il y manque la volonté politique. D'ailleurs, il faut probablement